

Séance du 03 novembre 2019

Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

PRÉSENTS : GILLES LAGUESSE, DAMIEN MAQUET, ANOUK COLBRANT, DOMINIQUE GALLEZ, BENOÎT WILTGEN, ELISA DURY, CÉLINE BRENU, PASCAL BLOGIE, JULIEN TILKIN ET SÉBASTIEN STRADE.

EXCUSÉS : JOËLLE MOUTON ET MICHEL PICALAUSA.

SÉANCE OUVERTE PAR GILLES LAGUESSE À 10H30

A. INFORMATIONS

1. Responsable compétitions

Engagement de Michaël Petre à partir du 04 novembre 2019 aux conditions suivantes :

- Contrat à durée indéterminée, mi-temps (19h/semaine, 5 jours/semaine), pour la fonction de Responsable compétitions.

Cette fonction consistera à :

- Organiser et s'assurer du déroulement correct des compétitions sportives organisées par la Ligue ;
 - Traiter les demandes de prêts et transferts et gérer tout document relatif aux compétitions ;
 - Sanctionner les manquements aux règlements de la Ligue liés aux compétitions ;
 - Traiter chaque semaine tant les résultats des tournois que ceux des rencontres interclubs et publier les rankings ;
 - Traiter toutes les questions liées aux classements des joueurs ;
 - Aider à l'organisation des événements sportifs de la Ligue (championnats, ...) ;
 - Participer à l'élaboration des projets de développement de la Ligue touchant aux compétitions, tant pour les membres compétiteurs que pour les jeunes ou un public loisir, et assurer le suivi des projets approuvés ;
 - Proposer des mesures de simplification, tant administrative que technique, et assurer le suivi des mesures approuvées ;
 - Participer à l'élaboration d'un programme de formation pour les secrétaires de tournoi.
- Evolution possible (timing indéfini) vers un 4/5ème temps dans une fonction de chargé de développement pour les heures complémentaires => cela impliquera certaines prestations en soirée et en weekend.

Cette fonction de chargé de développement consistera à :

- Concevoir, coordonner et accompagner les projets de développement fixés par la Ligue dans son axe « Sport pour tous » ;
- Rechercher auprès des pouvoirs publics des financements nécessaires au montage des projets ;
- Œuvrer au développement du badminton en promouvant sa pratique dans les infrastructures sportives et les établissements scolaires et en suscitant la création de clubs ainsi que l'adhésion de nouveaux membres ;
- Organiser des journées découvertes et des activités à thèmes ;
- Jouer un rôle d'assistance et de conseil auprès de la Direction générale ;
- Rechercher des sponsors.

2. Conseil d'administration

Romain Deblandre a présenté sa démission du conseil d'administration en date du 22/09/2019. Le CA n'est donc plus composé que de 11 membres.

3. Formations cadres

La version 2.1 du cahier des charges MSAn-In rédigée par Kevin Vervaeke a été avalisée en Commission Pédagogique Mixte de l'Adeps en date du 31/07/2019.

4. Membres effectifs

Nouveau club :

- Club 228 : Very Bad' Lobbes (Lobbes, Hainaut)

Démissions :

- Club 159 : Bad Club Fléron
- Club 189 : CB Brunehaut

5. Assurance Ethias

Une nouvelle négociation avec Ethias a abouti sur une réduction de 8% de la prime des couvertures 'dommages corporels' et 'RC' pour les statuts 'récréants' et 'jeunes'. Cette adaptation tarifaire prend effet au 01/09/2019.

B. ORDRE DU JOUR

1. Nouveau projet : « Découverte du badminton » en collaboration avec la F.S.E.O.S.

Présentation du projet assurée par Marine Seijkens et Kevin Vervaeke.

Contexte :

Demande de collaboration avec la LFBB émanant de la Fédération sportive de l'enseignement officiel subventionné (F.S.E.O.S) Liège.

La F.S.E.O.S. a pour objectif d'offrir une découverte de différentes disciplines sportives dans l'enseignement fondamental, au moyen d'un encadrement compétent (qualifié/breveté), en aide aux professeurs d'éducation physique (EP). Elle met en place, dans les écoles de l'enseignement officiel subventionné (communal, provincial), des programmes, notamment le programme "découverte à main prolongée" (ex. mini-tennis, mini-hockey, mini-badminton, etc.).

A la demande des professeurs d'EP, la F.S.E.O.S. Liège désire proposer dès l'année scolaire 2019-2020 des journées découvertes/d'initiation au BADMINTON, discipline peu médiatisée et facilement abordable dans le scolaire.

Objectifs LFBB :

- Faire découvrir (promouvoir) le badminton, par une approche ludique, aux élèves du 3ème degré de l'enseignement primaire officiel subventionné (communal et provincial) de la Province de Liège, au moyen d'un encadrement qualifié.
- Former les professeurs d'EP intéressés au badminton (animateur badminton).
- Mettre en lien le public cible avec les clubs sportifs affiliés à la LFBB des alentours (captation avec un objectif de fidélisation).

Bases du projet :

Les écoles participantes (intéressées) organisent, par le biais de la FSEOS, au sein de leurs infrastructures sportives (scolaires), 3 sessions d'1h30 de découverte de l'activité badminton destinée aux élèves du 3ème degré de l'enseignement primaire (10-12ans).

La LFBB fournit le contenu de l'activité de découverte, met à disposition du matériel adapté et des collaborateurs qualifiés.

Les écoles auront été préalablement ciblées sur base de l'intérêt des clubs de badminton de la Province de Liège, sondés au préalable.

Le club devra s'engager dans le projet et mettre en place des actions suggérées par la LFBB pour capter ces jeunes et les intégrer aux activités du club.

De son côté, la LFBB se doit d'améliorer ses services actuels à destination des jeunes (interclubs jeunes, système de compétitions jeunes, labellisation). Il est tout à fait envisageable que la LFBB s'implique davantage dans le processus de fidélisation du public cible.

De manière à assurer plus qu'une découverte "one-shot" de l'activité badminton, la LFBB formera tous les professeurs d'EP participant au projet et leur fournira un document pédagogique leur permettant d'assurer un cycle pédagogique badminton durant les cours d'EP avec le public cible des journées de découverte.

A l'issue de ce projet, pour l'année scolaire 2019-2020, pas moins de 660 élèves de 10 à 12 ans auront été initiés au badminton.

→ Le CA valide ce projet et remercie la DG pour cette proposition.

2. Direction générale

Les réunions sont encore très chronophages. Le CA réitère la vision de ce que doivent être les réunions DG : des réunions où l'on suit les projets en cours, où l'on prend des décisions, où on vérifie l'agenda, et où on se fixe des échéances. Les « brainstormings » longs devraient intervenir en-dehors de ces réunions.

Il est suggéré, si les réunions ont du mal à être « pilotées », que la DG désigne un animateur de réunion, ainsi qu'un gestionnaire du temps.

3. Cellule arbitrage

Le CA délibère sur les directions souhaitées pour la LFBB et mandate la DG pour élaborer une proposition concrète concernant :

1. la procédure de désignation objective des arbitres
2. l'évaluation des infrastructures en matière de sécurité
3. l'estimation du fonctionnement du juge-arbitre par le club organisateur d'un tournoi

Yves Collin (responsable de la cellule arbitrage), Julien Tilkin et Dominique Gallez (arbitres et administrateurs) seront conviés à la réunion de travail qui sera menée par Michel Picalausa.

SÉANCE LEVÉE PAR GILLES LAGUESSE À 11H45